

Affiché en mairie le 14 octobre 2004

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2004

L'AN DEUX MILLE QUATRE, LE 11 OCTOBRE A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par M. le maire le 5 octobre 2004, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire ; M^{me} RUEL, MM. DELIN, PELLETIER, adjoints ; MM. BALLAND, BOUVIER, M^{me} GÉRARD, maires-délégués ; M^{mes} ROBIN, RANC, DUCRET, MM. Patrick GALLISSOT, RACLOT, THOMASSIN, DEHAN, VOILLEQUIN, HERBERT, M^{lles} DIOT, BROCHOT, conseillers municipaux.

Excusée : M^{lle} BROCHOT, conseiller municipal.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures trente. Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M^{me} ROBIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2004.

Adopté à l'UNANIMITÉ

Présentation par MM. Michel et Jean-Pierre de l'association Tremplin 52 et de leur projet de création d'une annexe à Rolampont.

N°1 Extension de l'école. Approbation des offres et engagement des entreprises.

Adopté par 16 voix POUR et 1 CONTRE.

N°2 Décision modificative. Budget Usine relais n° UR 2004-01.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°3 Approbation de la modification des statuts du Syndicat intercommunal de transports scolaires (Sits)

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°4 Approbation de la conservation des arbres morts ou dépérissants en forêt communale.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°5 Approbation de la destination des coupes en forêt communale. Massif de Rolampont. Exercice 2005.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°6 Approbation de la destination des coupes en forêt communale. Massif de Charmoilles-Tronchoy. Exercice 2005.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°7 Approbation de la destination des coupes en forêt communale. Massif de Lannes-Tronchoy. Exercice 2005.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°8 Approbation de la destination des coupes en forêt communale. Massif de Lannes. Exercice 2005.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 28 SEPTEMBRE 2004 A VINGT-TROIS HEURES TRENTE.

Le maire